

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne: aide à la Grèce

2019/2137(BUD) - 27/11/2019 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 669 voix pour, 7 contre et 17 abstentions, une résolution sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce.

Le Parlement a approuvé la décision annexée à la résolution de mobiliser un montant de 4.552.517 euros en crédits d'engagement et de paiement en faveur de la Grèce au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne dans le cadre du budget général de l'Union pour l'exercice 2019.

Le montant susmentionné est financé par les crédits mobilisés pour le paiement d'avances dans le budget de l'Union pour l'exercice 2019. Les crédits disponibles pour le paiement des avances sont réduits en conséquence.

Le Parlement a souligné la nécessité de débloquer le montant restant dès que possible et dans un délai raisonnable, étant donné que les actions de remise en état en Crète doivent être achevées sans délai en raison des conditions météorologiques extrêmes qui sont de plus en plus fréquentes en Crète et dans d'autres régions de Grèce.